

INSCRIPTION SCOLAIRE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom et Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Dernière classe fréquentée :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE :

Situation du foyer : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Séparé Divorcé(e) Veuf(ve)

Nom et Prénom du père:

Adresse :

Profession et lieu de travail :

Tél domicile : Tél travail :

Mobile : E-mail :

Nom et Prénom de la mère :

Adresse :

Profession et lieu de travail :

Tél domicile : Tél travail :

Mobile : E-mail :

Liste des enfants de la famille :

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe fréquentée

Le Maire du Castellet est le responsable du traitement des données collectées. Les données personnelles que vous nous communiquez avec cet imprimé sont strictement confidentielles et destinées au traitement de vos demandes par les services de la commune. Elles ne sont transmises à aucun tiers ni à titre onéreux ni à titre gratuit et restent sur le territoire de l'Union Européenne. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et de suppression des informations qui vous concernent.

Vous pouvez également définir des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits, sur simple justification de votre identité, en vous adressant :

- par courrier à : Mairie du Castellet 04700
- par mail au Délégué à la protection des données (ou DPO) : dpo-rgpd@dlva.fr

Vous avez possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en vous adressant à la CNIL.

Date et signature des parents

Avis du Maire

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION SCOLAIRE

- Copie du livret de famille
- Copie des vaccinations à jour
- Certificat de radiation pour les élèves venant d'une autre école
- Pour les élèves n'ayant jamais fréquenté une école, un certificat médical déclarant que l'enfant est apte à la vie en collectivité
- En cas de séparation des parents, copie de l'extrait de jugement du tribunal pour la garde des enfants
- Fiche de renseignements ci-jointe dûment complétée et signée